

DANS CE CADRE

Ministère :	Date :	Centre d'épreuve :
Concours :	Type (externe, interne, 3ème) :	
Epreuve :	Option :	
Nom de famille :		
<small>(en majuscules, suivi s'il y a lieu du nom d'usage)</small>	N° du candidat :	<input type="text"/>
<small>(dans l'ordre d'état civil, souligner le prénom usuel)</small>	<small>(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la liste d'appel)</small>	
Né(e) le :	Adresse :	

NE RIEN ÉCRIRE

Concours :	
Type (externe, interne, 3ème) :	
Epreuve :	Option :

Ministère de la culture et de la communication

Examen professionnel pour l'accès au grade d'adjoint(e) technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

Dominante du métier : présentation d'une visite guidée d'un monument historique, d'un musée ou d'un château

SESSION 2015

Jeudi 15 octobre 2015

Epreuve écrite d'admissibilité

15-DEC4-03557

Ne rien inscrire dans cette partie

L'épreuve écrite d'admissibilité est constituée d'un questionnaire à choix multiples portant sur les connaissances professionnelles propres aux fonctions d'un adjoint technique et de trois questions à réponses courtes à caractère professionnel.

Les sujets de cette épreuve relèvent d'une des cinq dominantes du métier suivantes, au choix du candidat exprimé lors de l'inscription : sécurité et accueil du public, présentation d'une visite guidée d'un monument historique, d'un musée ou d'un château, intégration sur rayonnage et récolement, établissement d'un tableau de service, conservation du patrimoine écrit.

(durée : deux heures ; coefficient : 2)

Consigne : Vous devez répondre aux questions et les écrire sur le présent document (recto-verso) pour l'épreuve d'admissibilité (questionnaire à choix multiples et questions à réponses courtes).

Avertissements :

- les feuilles de brouillon insérées dans les copies ne seront pas corrigées ;
- les candidats ne doivent pas joindre d'autres documents à leurs copies ;
- l'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit ;
- avant de commencer, vérifiez que le sujet qui vous a été remis comporte toutes les questions ; signalez aux surveillants tout de suite les anomalies éventuelles (page manquante, page illisible...).

Ce document comporte 13 pages au total :

- Page de garde (2 pages)
- Questionnaire à choix multiples de 40 questions (8 pages)
- Trois questions à réponses courtes (3 pages)

Ne rien inscrire dans cette partie

Ministère de la culture et de la communication

Examen professionnel pour l'accès au grade d'adjoint(e) technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

Dominante du métier : présentation d'une visite guidée d'un monument historique, d'un musée ou d'un château

SESSION 2015

Jeudi 15 octobre 2015

Epreuve écrite d'admissibilité

Questionnaire à choix multiples de 40 questions

1/ Que signifient les initiales DRAC ?

- direction régionale de l'administration centrale
- direction des retraites des agents de la culture
- direction régionale des affaires culturelles

2/ Le premier ministre de la culture était Jack LANG ?

- vrai
- faux
-

Ne rien inscrire dans cette partie

3/ Quelles sont les missions du ministère de la culture ?

- rendre accessible au plus grand nombre les œuvres capitales de l'humanité
- rendre le cinéma gratuit pour tout le monde
- encourager les arts martiaux
- développer les pratiques artistiques

4/ Le règlement de visite d'un établissement est validé par ?

- le ministre de la culture
- le comité hygiène et sécurité
- le comité technique

5/ L'ACMH doit assister à une réunion sur la rénovation des façades de votre monument, de qui s'agit-il ?

- l'architecte de la conservation des musées historiques
- l'assistant de la conservation des monuments historiques
- l'architecte en chef des monuments historiques

6/ L'entretien professionnel entre un agent et son supérieur hiérarchique direct est facultatif ?

- vrai
- faux

7/ Les archives nationales ont ouvert un site en 2013 à :

- Marseille
- Pierrefitte-sur-Seine
- Marly-Gomont

8/ Le devoir de réserve est :

- l'obligation faite aux fonctionnaires de servir comme réserviste
- l'obligation d'exprimer avec mesure ses opinions personnelles
- l'obligation pour un régisseur d'œuvres de faire un travail écrit sur les réserves dont il a la charge

Ne rien inscrire dans cette partie

9/ Pour vous la charte Marianne c'est :

- le bonnet porté par le symbole de la République
- un document relatif à l'accueil dans les services publics
- un traité sur la Révolution française

10/ Quel texte définit le statut des adjoint(e)s techniques d'accueil, de surveillance et de magasinage ?

- décret n°95-239 du 2 mars 1995
- loi n°96-14 du 2 janvier 1996
- arrêté du 30 août 1954
- loi n°95-987 du 3 août 1975

11/ Que signifient les initiales CMN ?

- centre des musées nationaux
- caisse des monuments nationaux
- centre des monuments nationaux

12/ Parmi les propositions ci-dessous, lesquelles font partie des droits du fonctionnaire selon le statut général des fonctionnaires ?

- droit aux congés annuels après service fait
- droit de pause
- droit à la formation permanente
- droit à la restauration collective

13/ Les STAP sont :

- des services territoriaux de l'architecture et du patrimoine
- des services tertiaires de l'animation du patrimoine
- des services techniques pour l'art public

14/ L'évènement créé en 2015 pour promouvoir la lecture chez les jeunes sur leurs lieux de vacances s'appelle :

- lire en vacances
- lire en maillot
- lire en short
- lire en tongues

Ne rien inscrire dans cette partie

15/ Le musée des arts et civilisations d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques est situé à :

- Marseille
- Mayotte
- la Nouvelle Orléans
- Paris

16/ La pyramide du Louvre a été dessinée par :

- François MITTERRAND
- Leoh-Ming PEI
- LE CORBUSIER
- Daniel BUREN

17/ Le récolement c'est :

- une opération de reconstitution de documents par double collage
- une opération de contrôle de la présence de documents et d'objets dans une collection
- la dernière année des élèves en école d'architecture

18/ Quel ensemble de texte régit la fonction publique ?

- le traité de fonctionnement de la fonction publique
- le statut général des fonctionnaires
- la loi d'organisation de la fonction publique française

19/ L'OCBC est :

- un fabricant de papier ancien
- un organe de police spécialisé dans le trafic des œuvres d'art
- une organisation culturelle internationale sous l'égide des Nations Unies

20/ Le château de Versailles est un :

- établissement public administratif
- établissement à caractère industriel et commercial
- établissement public de coopération culturelle

Ne rien inscrire dans cette partie

21/ Un médiateur culturel est chargé :

- de faciliter la compréhension d'une exposition
- de faire le lien entre les usagers des musées et le ministère de la culture
- de résoudre les conflits entre visiteurs

22/ Les adjoint(e)s techniques d'accueil, de surveillance et de magasinage doivent être titulaires d'une carte de guide conférencier pour effectuer des visites commentées ?

- vrai
- faux

23/ Je suis résident de la communauté européenne, jusqu'à quel âge puis-je rentrer gratuitement dans un musée national ?

- 25 ans
- 18 ans
- 29 ans

24/ Qu'est-ce qu'un cartel ?

- un bon de déplacement
- un document donnant les informations sur une œuvre
- un élément de signalétique directionnelle

25/ En quelle année a été promulguée la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ?

- 1515
- 2015
- 2005

26/ A la fin d'une visite commentée pour un groupe, vous pouvez solliciter un pourboire :

- seulement au responsable du groupe
- à tous les participants
- à personne, c'est formellement interdit

27/ Qu'est-ce qu'un visioguide ?

- un plan interactif
- une aide à la visite pour malentendants
- une visite virtuelle sur écran tactile

Ne rien inscrire dans cette partie

28/ Vous organisez une visite thématique du site de Carnac, le thème portera plutôt sur :

- la culture méridionale
- les pyramides égyptiennes
- le mégalithisme

29/ Le règlement de visite doit être validé :

- par le ministère
- par le responsable de la conservation
- par le comité technique

30/ Qu'est-ce qu'une visite pour individuels ?

- une visite particulière réservée par une personne ou une famille
- une visite ouverte à tous sans réservation préalable
- une visite pour une personnalité importante

31/ Lors d'une visite, un participant est pris d'un malaise cardiaque, un défibrillateur automatique externe est disponible sur le site, qui peut l'utiliser ?

- un médecin
- un fonctionnaire d'Etat
- tout le monde

32/ Le 27 mai 2015, 4 personnalités sont entrées au Panthéon, s'agit-il de :

- Jean ZAY, André MALRAUX, François MITTERRAND et Germaine TILLON
- Jean ZAY, Geneviève de GAULLE-ANTHONIOZ, Pierre BROSSOLETTE et Germaine TILLON
- Jean ZAY, Marie CURIE, Charles de GAULLE et Germaine TILLON

33/ Quel monument géré par le CMN a ouvert en 2015 ?

- musée Soulages
- château d'If
- villa Cavrois
- l'abbaye du mont Saint-Michel

Ne rien inscrire dans cette partie

34/ Vous allez proposer une visite commentée d'une salle habituellement fermée au public, elle dispose d'un seul accès. Combien de personnes pourrez-vous suivre durant votre visite ?

- 35
- 19
- 25

35/ Quel dispositif particulier peut être proposé lors d'une visite pour des personnes déficientes visuelles ?

- un espace tactile
- des boucles magnétiques
- des lunettes de soleil
- une vidéo sous-titrée

36/ Vous organisez une visite avec des personnes à mobilité réduite, vous les faites accéder au site par une rampe qui doit faire au maximum :

- 5%
- 10%
- 15%

37/ Vous préparez un projet de visite commentée, qui valide son contenu ?

- le directeur régional des affaires culturelles
- le conservateur
- le responsable de la surveillance

38/ Lors d'une visite commentée, un visiteur met en doute vos commentaires, que devez-vous faire ?

- vous ignorez ce visiteur
- vous lui demandez de cesser ses commentaires et lui proposez d'en discuter à la fin de la visite
- vous lui demandez de quitter le groupe
- vous vous rendez compte qu'il en sait plus que vous et lui demandez de mener la visite

39/ Un Eductour est organisé au mois de juillet, quel type de public est concerné ?

- un groupe scolaire (collège et lycée)
- un groupe de professionnels (champ social, enseignants, tourisme...)
- un groupe de sportifs pendant le Tour de France

Ne rien inscrire dans cette partie

40/ Une exposition d'art contemporain est organisée sur votre site classé, des visiteurs s'en plaignent durant votre visite, comment réagissez-vous ?

- vous convenez avec eux que c'est inadmissible pour pouvoir continuer tranquillement votre visite
- vous expliquez les raisons de la présence de cette exposition pour laquelle vous vous serez préalablement documenté
- vous leur expliquez que c'est pour pouvoir augmenter le droit d'entrée
- vous leur dites calmement que s'ils n'apprécient pas l'art contemporain, rien ne les oblige à venir

Ne rien inscrire dans cette partie

3 questions à réponses courtes
10 lignes maximum

Dominante du métier : présentation d'une visite guidée d'un monument historique,
d'un musée ou d'un château

Question 1

Durant l'été, l'équipe est renforcée par du personnel saisonnier. Votre supérieur vous charge de le former pour l'accueil des groupes et les visites commentées. Quelles actions allez-vous entreprendre ?

Ne rien inscrire dans cette partie

Question 2

Les services de la préfecture annonce une semaine avec une alerte canicule (carte météo de vigilance orange), vous travaillez sur un site en extérieur et vous devez accueillir des centres aérés. Quelles mesures allez-vous proposer ?

Ne rien inscrire dans cette partie

Question 3

Citez les différentes typologies de publics pour qui vous pouvez être amené à proposer des visites commentées ?